

qui auraient bien voulu donner un couple de leur façon, mais Mr. Jimmy s'y opposa en disant qu'il se chargeait de faire publier ce qui restait à dire sur ce sujet. "D'ailleurs, dit-il, n'ai-je pas bien réfuté [dans la gazette respectable de Fisher] tout ce qui a été dit dans cet infâme papier ? Rappelez-vous un peu du "*Pou écrasé sur l'ongle*"; et l'écrit de Tocson, malgré toutes les fautes qui s'y sont glissées par la faute du truchement et du proté de cette gazette respectable... Vous savez que je me suis distingué par les écrits de *Retrospect*, en réponse au vieux Jocelyn, il est vrai qu'il y avait beaucoup de faussetés dans ce que j'avancais, mais qu'en porte, je savais parfaitement bien qu'il ne pouvait me démentir, faute de preuves; les témoins n'existant plus."

A merveille reprit encore l'assemblée, la ville vous doit de la reconnaissance; nous savons que vous avez grande envie d'aller au parlement; eh bien! nous vous élirons, à la prochaine élection, si toutefois les patriotes ne s'y opposent pas, mais nous croyons un peu, car il disent que vous n'êtes devenu populaire et charitable que depuis que vous vous proposez de vous faire élire, et que lorsque vous êtes arrivé ici, vous ne regardiez personne dans les rues, &c. Mais il ne fut pas prendre garde à ce que dit le peuple, il ne sait ce que c'est que d'avoir pouvoirs sur la mer!

Pour prix de vos services, Mr. Jimmy, nous allons en attendant vous faire frapper une médaille par Mr. Belle-fleur, qui est ici présent, sur laquelle sera un pied de charbon en fleur, d'un côté, et de l'autre le quadrupède qui en fait sa nourriture favorite, quoiqu'un peu piquante ! L'assemblée applaudit beaucoup à cette proposition, et on ouvrit de sorte une souscription pour subvenir aux frais.

Voici, Mr. l'Éditeur, les renseignemens que m'a procurés un de mes amis, sur le résultat de cette fameuse assemblée Tri-fluvienne; il ne m'a pas dit en avoir été témoin oculaire, car les seuls bureaucrates avaient le droit d'assister à ce Conciliabule; il m'assure cependant tenir ces documens d'une source très-authentique. Je m'abstiendrai entièrement de faire aucun commentaire sur cette pièce d'érudition, le public saura l'apprécier à sa juste valeur, en remarquant en passant, qu'elle fait beaucoup d'honneur aux talents littéraires et poétiques de ces Messieurs, et la crée qui possède dans son sein de pareils auteurs, doit beaucoup s'orgueillir!!!

Au revoir.

Fk. Y. R.

# L'ARGUS.

TROIS-RIVIÈRES, MARS, 1828.

Assurément son excellence et ses satellites ne disconviendront plus que les prétendues disgrâces dont ils s'imaginent accabler les Canadiens, n'aient pour cause leur conduite politique, au contraire nous ne serions guère embarrassés quant à l'usage d'une épithète convenable pour exprimer ce que nous pensons de l'ordre général du 21 de Février. Nos bureaucraties, naguères dissimulées, se mettant sous les formes les plus grotesques et les plus ridicules pour se déguiser, viennent de s'illustrer, ils ont jeté le masque, et voilà que son excellence se met à leur tête pour faire une guerre d'injures à des hommes honnêtes, loyaux et éminemment distingués comme tels, voilà donc que son excellence, par la bonté de son Hérauld d'armes, l'adjudant général, F. Vassal de Monviel, déclare ennemi du Gouvernement de sa Majesté, cinq

hommes qu'elle nomme, savoir, Messieurs de Courval, Legendre de Rouville, de Labruere et Raymond, et pourquoi ? Parce qu'ils sont les amis du pays, qui ils ont fait cause commune avec leurs compatriotes pour faire entendre au-delà de la mer, la voix d'un peuple, qui tout en reconnaissant les bienfaits de la Mere-Patrie, sait le bien faire, entre l'Administration et le Gouvernement, la distinction nécessaire — et qui prouve sa loyaulic envers un bon gouvernement, par ses efforts pour faire rappeler une mauvaise administration.

Mais comment son Excellence n'a-t-elle pu se résoudre à porter des accusations aussi dénuées de fondement? Son Excellence est sans doute convaincue ou persuadée au moins qu'elle dit la vérité en taxant ces Messieurs d'être "les agents actifs d'un parti hostile au Gouvernement de sa Majesté," car autrement son Excellence se serait par là signalée comme fausse accusatrice. Eh bien, nous le demanderons à son Excellence: est-il convenable, est-il loyal, pour un Gouverneur qui a découvert un complot contre le Gouvernement de sa Majesté, de n'en pas faire éduire les auteurs devant les tribunaux compétents à en prendre connaissance? Où est la plus grande faute chez ceux qui trahissent ou chez le Gouverneur, qui étant par son serment d'allégeance tenu comme tout autre sujet, à la révélation de tout projet déloyal et hostile au Gouvernement de sa Majesté, en laisse les auteurs impunis? Il serait à souhaiter que son Excellence ne fut pas entourée d'hommes qui lui trahissent les moyens de connaître la vérité! D'hommes qui pour le justifier ont la simplicité de dire que son Excellence ne lit pas les gazettes; quel complimen tauteur ils lui font là!

Que son excellence se désabuse, si elle s'aveugle au point de se promettre beau succès en répétant des petites vengeances telles que celle qu'il exerce tous les jours ! Qu'elle lisera les procès du Comité des Trois-Rivières, qu'elle lisera les réponses de Messieurs Legendre et Courval et elle verra si de bons Canadiens attrachent un grand prix à des Commissions où il n'est plus possible de conserver sous l'administration actuelle sans renoncer à tout sentiment d'honneur, à tout amour de la Patrie, à tout tact de Citoyen libre et Canadien ? Son excellence peut être assurée que ces sentiments sont partagés par la masse des Canadiens. Si son excellence, pour lancer ses lourdes, s'amusera à se battre des moulin à vent pour les détruire, et faire tous les enfeillages que ses SAGES SATELLITES lui conseilleront, les Canadiens en riront, mais n'en seront pas moins loyaux.

Si le feu du Patriotisme se réveille encore, les écrits reprennent de la chaleur. Son Excellence peut sans crainte s'en attribuer le mérite pour nous, nous pensions que tous ces actes arbitraires cesseraienr, « avec le départ des Requêteurs ; mais non, son Excellence veut se venger. — Qu'elle se rappelle que les lois atteignent tous les sujets, qu'à son retour à son château, il aura à répondre à la voix de la justice dont les tourelles de son Castel ne le défendront pas ! C'est alors qu'elle dira, dans l'amertume de son âme,

Venit dies et ineluctabile tempus!!

**Attendons, le temps n'est pas loin !**

Nous n'avons pu lire sans rire de tout notre cœur, la lettre que son Excellence a fait écrire l'ex-Enseigne Parent, de Beauport, en réponse à la lettre pleine d'énergie et de patriotisme, qui

ce dernier a adressée au Lt. Col. Narcisse Du  
chenay, en renvoyant sa commission—Son Ex-  
cellence a voulu marquer le plus souverain  
mépris qu'elle a pour Mr. Parent et sa lettre  
impertinente, et à ces causes, elle a ordonné, di-  
Mr. l'Adjudant Général, que la Commission et  
la lettre de Mr. Parent, fussent brûlées ! Que  
dommage que l'adjudant général ne nous ait pas  
donné la description de la cérémonie ! Si Son  
Excellence est déterminée à exprimer ainsi son  
mépris, qui nous paraît plutôt être un dépit  
qu'elle n'a pu contenir, elle aura fort à faire, car  
il ne manquera pas d'anciens officiers qui peut  
être lui donneront sous peu l'occasion de faire des  
petits feux de joie ! Son Excellence devrait au  
moins les remercier de lui procurer cette petite  
jouissance !

Mr. L. EDITION

Permettez moi par le canal de votre famille de re-  
mander à Jos. Dionne, Ecr. J. P. et Capitaine de milice, résidant dans la paroisse de St. Pierre les Bœufs, s'il a strictement suivi le chemin de l'honneur en publiant dans la Gazette officielle son refus d'assister à une assemblée patriotique et les lettres qui lui avoient été adressées. Cette Gazette officielle est l'organe de tout ce qu'il y a de méchant; les courtisans et les flâneurs s'en servent comme d'un guileux pour les conduire également au pied de leur idole, objet de leurs scribberies, adulations; c'est pourquoi ce monsieur s'en est servi; car il voulait de se mettre de niveau avec les Turgeons, les Dumonts et autres grands personnages de cette espèce qui ont refusé d'embrasser la cause de leur pays! Dans son refus comme membre du Comité de sa paroisse Mr. Dionne dit, "qu'il a été prié d'assister à une assemblée qui devait dénoncer la conduite du Gouverneur. Où sont ses documents? les lettres qu'il a publiées lui donnent un démenti formel." Pour être vrai, il faut dire qu'elles ne furent publiées que dans l'espérance de réussir à faire perdre la commission de Lt. Col. à Frs. Legendre Ecr. homme très respectable à tout égard et d'un mérite très reconnu. Voici à peu près, le raisonnement de ce monsieur Dionne, avec sœur J. Babu et Miro. Demers: \_\_\_\_\_, publions ces lettres, elles feront destituer le Lt. Col. Legendre, vous serez Colonel, moi, je serai Major, (ce qui me paraira le paiement d'un Notaire pour faire les retours de ma compagnie.) Vous savez que nous détestons également le Lt. Col. Legendre et le Capt. M. Malhiot, car pourquoi ont-ils tant de mérite? En agissant ainsi, nous, conservons nos commissions, qui nous donnent un degré de respectabilité que nous n'aurions pas sans elles, et Demers va être fait Capitaine.

2 Mars, 1898.

# NICHOLAS.

MR. L'ÉDITEUR

Notre Comté de Warwick possède un célèbre personnage qui n'a pu encore briller sur ce grand théâtre, mais qui bientôt sera parler de lui. C'est maître CANOUILLE, quelquefois surnommé L'..... Ayan<sup>t</sup> il y a quelques mois, reçu du Gouverneur une commission dans la milice, il se crut aussitôt au-dessus de ses compagnons, et il courut à Montréal, chez le tailleur Gibb, acheter un habillement militaire complet, accompagné de sabre, &c. Pour former ses officiers dans le métier des armes, il acheta aussi un guide-ane, pour apprendre à commander, mais hélas ! il ne sait pas lire, et son guide-ane fait en anglais; personne pour le lui expliquer. Il se rend donc un dimanche à la revue, dans toute sa gloire. Il eut fallu le voir se pavanez auprès des autres officiers. Il ressemblait à l'oiseau de Junon qui pour avoir un beau plumage n'en est pas plus fin. Chacun riait de Cabouille qui s'enflait comme la grenouille voulant devenir aussi grosse que le bœuf.

## La chélide pécore

Se gondia tant qu'elle creva.

L'autre disait : Ah ! qu'il est bête !

L'autre disait : Ah ! qu'il est bête !

Le bureaucrate Cabouille s'est ruine par sa vanite; il a depense £50 pour son habit rouge et ses accompagnements; et il ne lui reste plus rien du produit de plusieurs annes de travail et de peines. Les bureaucrates de notre comte cependant ne le soulageront point dans son malheur; ils se mettent a genoux devant un ecu, et n'aiment point a se separer de leur argent qui leur fait commettre tant de bassesses. Et c'est un Cabouille, qu'ils osent employer dans les elections! Pensent-ils donc que nos electeurs ne savent point mépriser un homme qui trahit son pays, en faisant cause commune avec ceux qui veulent l'opprimer, et faire disparaître de la surface de la terre tout ce qui peut rappeler un souvenir Canadien? J'aurai occasion un autre jour de vous parler des faits d'armes de Cabouille et de la Clique Bureaucratique qui le fait aller comme une girouette et une marionnette.

## CLIQUE-ERASE.

Extraits d'un article communiqué au *London Morning Chronicle*, du 5 janvier dernier.

"Le gouverneur actuel, lord Dalhousie, ne paraît pas être la personne propre à appaiser les difficultés existantes, et à ramener la paix et la concorde. . . . .  
"Toute remontrance lui semble une insulte person-

nelle intentionnée, et pour satisfaire ses mécontentemens individuels il sacrifierait le honeur de tout le pays. C'est une chose tout-à-soit plaisante que son refus récent de l'orateur de la chambre d'assemblée ; il dénote une faiblesse rien moins qu'enfantine. Son ignorance et sa folie ont quelquefois vraiment de quoi surprendre.

**[P]** MM. les Abonnés à l'ARGUS, sont priés de payer leur souscription aux Agens les plus près de leur résidence.